

### SECTEUR 3. RUE DE BELLEVUE (est)



<b>Superficie :</b>	0,90 hectare		
<b>Répartition :</b>			
0%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	20%	<b>Équipement</b>
0%	Espace public	80%	<b>Naturel</b>

Destiné à accueillir des structures légères liées à l'activité sportive, le site doit maintenir son caractère naturel dominant. Quelques aménagements plus lourds (aire de stationnement, sanitaires, ...) peuvent être réalisés sur la partie sud-ouest du site, au plus proche de la rue de Bellevue.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.